

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME E CAMPUS

GÉNÉRALITÉS

L'ENSMV, association régie par la loi de 1901, dont le siège social est à PARIS (75012), 37 boulevard Sault, enregistrée sous le n° SIRET 784 521 296 00011, édite un site internet à caractère éducatif, destiné exclusivement au secteur de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs, dénommé « E-CAMPUS DES MÉTIERS DE LA VIANDE », accessible par internet à l'adresse url : <https://ecampusviande.ensmv.com/> et permettant aux apprenants ayant souscrit un abonnement annuel au Site auprès de l'ENSMV, site soumis à une licence d'utilisation de type LCMS, d'avoir notamment accès en vidéo à la demande, à un catalogue de modules de formation accessibles en streaming.

La consultation et l'utilisation du Site et des Programmes, de même que l'utilisation du Player vidéo sont régies par les présentes Conditions générales d'utilisation (Ci-après dénommées « CGU »).

La version des Conditions Générales d'Utilisation applicable est celle en vigueur lors de la connexion et la consultation / utilisation du Site et des modules audiovisuels par l'Utilisateur. Toutefois, l'ENSMV est susceptible de mettre à jour les CGU afin notamment de les adapter aux évolutions du Site et/ou de son exploitation ainsi qu'aux évolutions techniques et/ou légales. Ces modifications sont portées à la connaissance de l'Utilisateur par leur simple mise en ligne.

De ce fait, les CGU sont réputées acceptées sans réserve par tout Utilisateur qui accède au Site postérieurement à ladite mise en ligne. Il convient, dès lors, de consulter de façon régulière les Conditions générales d'utilisation afin de prendre connaissance des modifications qui leur ont été apportées et de la version en vigueur au moment de la consultation et l'utilisation du Site et des Programmes audiovisuels.

L'ENSMV se réserve le droit d'exercer un recours contre l'Utilisateur en cas de violation des présentes CGU par ce dernier. Chaque point des présentes CGU est valable séparément et reste valable et applicable indépendamment des autres. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur serait une personne physique mineure, il est rappelé que les parents (ou titulaires de l'autorité parentale) sont garants du respect des présentes Conditions générales d'utilisation par l'Utilisateur. De même, Ils sont légalement tenus de veiller à l'utilisation faite par leurs enfants (ou mineurs) des ressources numériques (Programmes audiovisuels, Player vidéo etc.) mises à disposition par le Site.

DÉFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, les termes visés ci-dessous auront la signification suivante :

« **Utilisateur(s)** » : désigne les apprenants engagés dans un cursus de formation en boucherie (CAP et BP) se terminant en juin 2026.

« **Site** » : désigne le Site à ce jour dénommé E-CAMPUS DES MÉTIERS DE LA VIANDE édité par l'ENSMV ayant pour objet de mettre à disposition des Utilisateurs un outil numérique et pédagogique accessible à ce jour à l'adresse <https://ecampusviande.ensmv.com/> leur donnant accès à un site de ressources et vidéos à la demande d'un catalogue de programmes audiovisuels, en version française et accessible aux Utilisateurs en Streaming.

« **Vidéo à la demande** » : la mise à disposition des Programmes auprès des Utilisateurs, directement ou indirectement, par tous réseaux et/ou moyens de communication électronique, avec un contrôle d'accès, afin de permettre sur requête individuelle, d'y accéder, par le procédé de visualisation en Streaming), sur tout matériel de réception (écran TV, ordinateur, personnel digital assistant, téléphone ou autre récepteur mobile, etc...), quel que soit le lieu, au moment souhaité par ce dernier.

Pack exam BP – CAP

« **Programme(s)** » : désigne les parcours de formation et ressources proposés au sein du Site.

« **Streaming** » : technologie permettant aux Utilisateurs à leur demande, d'accéder au Programme via le Service dans l'unique but d'en permettre sa visualisation (sans possibilité aucune de stocker en mémoire informatique (permanente ou temporaire le fichier numérique reproduisant ledit Programme) quelles que soient les technologies et normes de diffusion utilisées (telles que ADSL, etc.) et les fonctionnalités des systèmes d'accès conditionnel utilisés ; et sur tout matériel de réception (écran TV ordinateur, personnel digital assistant téléphone et ou autre récepteur mobile, etc....), et ce, pour une représentation dans le « cercle de famille ».

ARTICLE 1 : VALIDATION ET ACCEPTATION DES CGU

L'Utilisateur doit déclarer avoir pris connaissance intégralement et accepté les présentes CGU au moment de la création de son compte.

La création de son compte vaut donc acceptation sans réserve desdites CGU.

ARTICLE 2 : MODALITES D'ACCES ET D'INSCRIPTION AU SITE

2.1. Équipements / territoires

L'accès au Site s'effectue, 24h/24h directement à l'adresse url <https://ecampusviande.ensmv.com/>

Pour accéder au Site, il convient d'être équipé : d'un ordinateur muni d'une connexion à internet de type PC (à partir de Windows 7) ou Macintosh (à partir de l'OS 10.7) ou Linux, et/ou d'un Smartphone (Iphone, Android) et/ou d'une tablette numérique (Ipad, Android).

Concernant les spécificités mobiles, sont prises en charge les versions suivantes :

- iOS 16 et supérieur
- Android 7.0 et supérieur

Sur les appareils mobiles, seules les applications mobiles natives sont prises en charge. Bien que la plateforme soit responsive design, les navigateurs web mobiles ne sont pas pris en charge.

Toute sortie d'application personnalisée ou mise à jour/mise à niveau d'application mobile est soumise aux délais du marché d'applications concerné (Google Play Store, Apple App Store...) qui restent hors de contrôle. Les applications mobiles prennent principalement en charge les cas d'utilisation de l'apprenant, mais certains cas d'utilisation du coach et du manager sont également pris en charge.

En outre, une large gamme d'artefacts de cours et de formats de fichiers est prise en charge, notamment :

- Aide-mémoire de cours et questions natives 360Learning
- Images (gif, jpg, png, bmp, ico, heic)
- Vidéos (3gp, avi, flv, m2ts, m4v, mkv, mov, mp4, mpeg, mpg, mts, vob, webm, wmv)
- Fichiers PDF
- Documents Microsoft Office (docx, xlsx, pptx)
- Contenu partageable depuis le Web (lien direct, code d'intégration ou code iframe ; nécessite une connexion Internet)

Le Site est accessible sur les territoires suivants : France, Monaco, Andorre, DROM COM.

L'ENSMV testera systématiquement à partir de l'adresse IP du terminal de connexion de l'Utilisateur si le territoire depuis lequel il se connecte au Site est conforme avec les territoires disponibles.

Si le territoire depuis lequel il accède au Site ne fait pas partie des territoires autorisés, l'Utilisateur ne pourra pas accéder aux Programmes.

2.2. Modalités d'accès

L'ENSMV concède à l'Utilisateur un droit d'accès en vue d'une consultation individuelle ou dans le strict cadre du cercle de famille. Ce droit d'accès permet à l'Utilisateur de consulter le Site et les Programmes dans le cadre et le respect des présentes CGU. Ce droit d'accès est consenti pendant la durée de l'Abonnement souscrit par l'Utilisateur.

2.3. Modalités d'inscription

Afin de pouvoir accéder au Site, l'Utilisateur doit obligatoirement respecter la procédure suivante :

1. **Remplir le formulaire d'identification** fourni par l'ENSMV, et accessible via le lien suivant <https://docs.google.com/forms/d/1mbDd04tSdeOVmtWiU5yDrkKMaj4-bt7uDfe6s8JuGCU/edit>
2. **Vérification par l'ENSMV** : sur la base des informations fournies, l'ENSMV déterminera si l'Utilisateur remplit les conditions d'accès au Site, lequel et ses contenus sont, comme précédemment indiqué, exclusivement réservés aux apprenants engagés dans un cursus de formation en boucherie (CAP et BP) se terminant en juin 2026.
3. **Validation des informations** : si les informations renseignées sont conformes à la politique d'utilisation du Site, un bon de commande sera communiqué à l'Utilisateur par le biais de l'adresse électronique renseignée par ce dernier.
4. **Traitement du bon de commande** : à réception du bon de commande communiqué par l'ENSMV, l'Utilisateur devra le compléter et le retourner à l'ENSMV à l'adresse suivante : ecampusviande@ensmv.org. Après réception du bon de commande dûment rempli par l'Utilisateur, l'ENSMV transmettra à l'Utilisateur un lien de paiement par carte bancaire (**Mastercard, Visa, Visa Electron, Carte Bleue et e-Carte Bleue** (*elle doit bénéficier d'un système de validation 3D Secure*)), par le biais du service helloasso.com, conforme aux informations indiquées dans le bon de commande.
5. **Accès au Site** : après règlement des sommes demandées, l'Utilisateur recevra un lien d'accès ainsi que des identifiants et un mot de passe provisoire, selon les modalités et délais indiqués ci-après.

2.4. Conditions financières

En contrepartie de l'accès au Site et aux ressources souscrites, l'Utilisateur s'engage à régler à l'ENSMV le montant correspondant aux parcours de formation, et ce pendant toute leur durée, même dans l'hypothèse où la formation ne serait pas suivie jusqu'à son terme.

Le règlement se fera exclusivement par carte bancaire : **Mastercard, Visa, Visa Electron, Carte Bleue et e-Carte Bleue** (*elle doit bénéficier d'un système de validation 3D Secure*), par le biais du service helloasso.com. Un lien de paiement sera communiqué à l'Utilisateur par le biais de l'adresse électronique renseignée par l'Utilisateur dans le respect de la procédure précisée au 2.3.

L'accès au Site sera ouvert une fois le premier paiement reçu et à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours ouvert à compter du jour de la souscription, sauf renonciation expresse du souscripteur.

L'Utilisateur recevra alors des identifiants personnels lui permettant de se connecter et de créer son mot de passe lui permettant d'accéder au Site.

Ces identifiants sont strictement personnels et confidentiels et ne peuvent être cédés ni partagés, sous peine de retrait des accès opéré par l'ENSMV, et sans préjudice de toutes actions de l'ENSMV en réparation de ses préjudices. Dans ce cas, et en tout état de cause, l'abonnement restera dû jusqu'à son terme.

ARTICLE 3 : UTILISATION DU SITE ET DE SES FONCTIONNALITÉS, DU PLAYER VIDÉO ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

3.1. Le Site et les Programmes

Le Site, l'ensemble de ses éléments et les Programmes sont protégés par des droits de propriété intellectuelle, notamment par le droit d'auteur et par le droit des marques.

Le droit d'accès au Site consenti à l'Utilisateur (article 2.2 des présentes CGU) ne comprend aucune autorisation de reproduction ou de représentation de tout ou partie du Site et des Programmes.

Dès lors, sans autorisation écrite et préalable de l'ENSMV, toute reproduction ou représentation de tout ou partie du Site et/ou des Programmes en dehors des exceptions légales prévues par le Code de la propriété intellectuelle, constituera un acte de contrefaçon et pourra faire l'objet d'un recours devant les juridictions compétentes.

L'Utilisateur s'interdit donc, sous peine de sanctions civiles et/ou pénales, de représenter ou faire représenter, de reproduire ou faire reproduire, d'adapter, de modifier, de transférer, de commercialiser, de distribuer ou d'imiter tout ou partie du Site ou des Programmes. De même, l'utilisation de quelque manière que ce soit des logos et/ou marques présents sur le Site est interdite sans l'accord exprès de l'ENSMV

Toute reproduction ou représentation non autorisée est passible de contrefaçon.

L'Utilisateur accepte la maîtrise éditoriale exclusive de l'ENSMV sur le Site et les Programmes. Il reconnaît expressément que l'ENSMV pourra à tout moment modifier ou supprimer tout ou partie du Site et des Programmes, sans information préalable et de façon discrétionnaire.

3.2. Le Player vidéo

L'ENSMV géolocalise l'accès aux Programmes aux territoires définis à l'article 2.1 des présentes CGU.

Le fait de contourner, de désactiver ou de modifier les conditions d'accès est expressément interdit.

Le Player doit être utilisé tel qu'il est fourni par l'ENSMV. Toute modification, adaptation, suppression, décompilation ou rétroconception du Player, de ses fonctionnalités ou de son apparence est expressément interdite sans l'autorisation écrite et préalable de l'ENSMV.

Conformément aux stipulations contractuelles prévues avec les ayants droit, l'utilisation normale du Player, telle qu'autorisée par les présentes CGU, permet à l'Utilisateur de visionner les Programmes en streaming, sous réserve des dispositions de l'article 3.3 ci-après. Sauf mention contraire, elle ne permet pas de télécharger de façon définitive et permanente des Programmes proposés au moyen du Player.

Par conséquent, toute sauvegarde, quel que soit le procédé ou le support utilisé à cet effet, de tout ou partie des Programmes qui n'entrerait pas dans le cadre d'une exception légale prévue par le Code de la propriété intellectuelle, est expressément interdite sans l'autorisation écrite et préalable de l'ENSMV.

De même, il est rappelé que le fait d'éditer, de mettre à disposition du public ou de communiquer au public un logiciel, une application, un site, etc. permettant de contourner l'utilisation normale du Player notamment en vue de télécharger de façon définitive et permanente tout ou partie des Programmes est strictement interdit.

3.3. Utilisation de la fonction « Commentaires »

3.3.1. L'Utilisateur a la possibilité de déposer des commentaires au sein du Dispositif de commentaires du Site.

3.3.2. L'usage du Dispositif de commentaires du Site est gratuit et soumis à inscription préalable et obligatoire de l'Utilisateur, tel que décrit dans l'Article 2.

Étant entendu que :

- Seul le nom d'utilisateur de l'Utilisateur apparaîtra sur le Site et permettra de l'identifier comme l'auteur du commentaire qu'il a posté sur le Site ;

- L'Utilisateur s'engage à communiquer des informations fiables permettant de le contacter en cas de besoin ;

- Dans l'hypothèse où l'Utilisateur fournirait des informations fausses, inexactes, trompeuses ou de nature à induire en erreur, l'ENSMV se réserve le droit de suspendre ou refuser, sans délai, l'accès à l'Utilisateur, à titre temporaire ou définitif au Site.

- L'Utilisateur est seul responsable des commentaires qu'il dépose sur l'espace de commentaires du Site.

À ce titre, il s'engage notamment à ne pas enfreindre de façon intentionnée ou non, aucune loi en vigueur, et ce que ce soit au niveau local, régional, national ou international notamment :

- toute disposition relative au respect de la vie privée, au droit de la propriété intellectuelle (notamment droit d'auteur, droit des brevets, droit des marques), au droit de la presse (notamment incitation à la haine raciale, appel à la violence, révisionnisme ou négationnisme, xénophobie, homophobie), ainsi qu'au droit à l'image ;
- la législation applicable en matière de fraude informatique ;
- les règles d'ordre public et bonnes mœurs, notamment la réglementation applicable en matière de contenu pornographique et pédophile ;
- la législation applicable aux mineurs ;

- Se substituer à une personne, organisation ou tout tiers ;

- Faire preuve d'agressivité ou de violence excessive dans le ton ;

- Diffuser des informations délibérément fausses dans le but ou non de nuire à autrui ;

- Envoyer ou déposer tout contenu qu'il n'a pas le droit de transmettre, et notamment confidentielles

- Envoyer ou déposer des commentaires qui contiendraient des virus ;

- Harceler quiconque et de quelque manière que ce soit, notamment par la répétition de messages identiques ou très voisins ;

- Faire la promotion ou fournir des informations à propos d'activités illégales, violentes ou incitant à la haine, à la violence, au suicide, au terrorisme ;

- Proposer à la vente tout objet, bien ou service qui viole les lois ou pour lequel l'Utilisateur ne disposerait pas de tous les droits lui permettant de l'offrir ou de le vendre ;

- Faire de la publicité pour une marque, un produit ou un service quelconque,

- Proférer des insultes ou attaques personnelles à l'égard d'autres Utilisateurs déposant des messages ou dialoguant en simultané sur le Site ou de toute autre personne, en particulier sur la nationalité, l'origine

Pack exam BP – CAP

ethnique, la religion, le sexe, les opinions politiques, philosophiques, l'appartenance syndicale, ou toute autre différence... ;

- Collecter et stocker des données personnelles afférentes aux autres Utilisateurs ou de manière générale à un autre internaute ;

- Se comporter de façon à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation de l'ENSMV et/ou ses partenaires

- Ne pas faire la promotion, dans son commentaire, de sites internet contrevenant aux présentes CGU, et notamment à ne pas y insérer, dans son commentaire de liens hypertextes renvoyant vers des sites contrevenants aux présentes CGU.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'ENSMV et/ou ses partenaires ne saurait être tenue pour responsable directement ou indirectement en cas d'indisponibilité des sites vers lesquels pointent les liens hypertextes présents sur l'espace participatif, ainsi qu'en raison du contenu desdits sites.

L'Utilisateur accepte que les commentaires qu'il poste soient mis à disposition des Utilisateurs sur le Site. A ce titre, il autorise gratuitement l'ENSMV à les communiquer au public sur le Site, quel que soit le procédé ou le moyen utilisé pour y accéder.

Il accepte également que les commentaires soient retirés du Site sans avertissement préalable.

L'Utilisateur garantit à l'ENSMV, qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires à la publication et/ou au partage des commentaires qu'il dépose sur le Site, notamment en ce qui concerne le droit au respect de la vie privée, le droit à l'image des personnes et des biens, le droit de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit des marques, etc.). L'Utilisateur reconnaît et accepte que les commentaires qu'il dépose sur le Site sont sous sa responsabilité et garantit l'ENSMV de toute réclamation ou recours qui pourrait être faite à cette dernière portant sur lesdits commentaires.

3.3.3. Modération

Les commentaires postés sur le Site sont modérés a posteriori au regard des présentes. Le ou les modérateurs du Site se réservent le droit, sans en avertir au préalable l'Utilisateur, de supprimer tout ou partie des commentaires qui contreviendraient aux présentes CGU, ou qui seraient contraires à la loi, et d'exclure du Site, temporairement ou définitivement, l'Utilisateur qui les violerait de manière flagrante ou répétée et systématique.

Les décisions des modérateurs ne peuvent être contestées. En déposant un commentaire sur le Site, l'Utilisateur s'engage à respecter leur autorité, en même temps que les présentes dispositions.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ - GARANTIES

L'ENSMV informe expressément les Utilisateurs participant aux activités éducatives des Établissements que les rubriques thématiques ainsi que les catégories de niveaux pédagogiques présentes sur le Site ne sont qu'une simple aide au choix des Programmes.

L'Utilisateur participant demeure seul responsable du choix des Programmes.

Le Site et les Programmes sont mis à disposition en l'état et sous réserve de leur disponibilité. Etant de fait soumis à une obligation de moyen, l'ENSMV ne saurait être tenu responsable de tout dommage non corporel, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité du Site et/ou des Programmes.

Par ailleurs, en utilisant le Site ou les Programmes l'Utilisateur garantit disposer des capacités, des matériels et des logiciels adaptés à une utilisation sans risque du Site et/ou des Programmes et plus généralement d'Internet. L'Utilisateur connaît et assume en toute connaissance de cause les

Pack exam BP – CAP

caractéristiques de l'Internet et de son usage, en particulier les limitations liées aux performances techniques, aux temps de réponse et les risques liés à la sécurité des communications.

Par conséquent, l'ENSMV ne garantit pas que le Site, les Programmes, le Player et tout autre élément du Site seront exempts d'anomalies, erreurs ou bugs, ni que ces derniers fonctionneront sans panne ni interruption.

L'ENSMV peut à cet égard déterminer librement toute période d'indisponibilité du Site, du Player et de tout autre élément du Site ainsi que des Programmes, pour des raisons notamment techniques, d'amélioration des services proposés ou d'optimisation de leur utilisation.

Sauf dispositions d'ordre public contraires, la responsabilité de l'ENSMV ne saurait être engagée, au titre des dysfonctionnements du Site, des Programmes, du réseau Internet ou de la rupture du service, quelles qu'en soient la nature et la durée.

De même, la responsabilité de l'ENSMV ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du Site et/ou des Programmes et du réseau Internet tel que la perte de données, l'intrusion informatique, les virus ou d'autres problèmes involontaires ou encore d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence de la Cour de Cassation.

De manière générale, l'ENSMV ne pourra être tenu responsable de tout dommage non corporel (y compris les dommages directs, personnels et certains) subi par l'Utilisateur et/ou par des tiers et pour lequel il aura été démontré que les agissements de l'ENSMV ne sont pas à l'origine de ce préjudice.

En conséquence et compte tenu de ses obligations de moyens, l'ENSMV ne prendra pas en charge l'indemnisation des dommages immatériels, matériels et non corporels, ni l'indemnisation des dommages subis par des tiers, quels qu'ils soient et pour lesquels il aura été démontré que les agissements de l'ENSMV ne sont pas à l'origine de ce préjudice.

De même, l'ENSMV ne saurait assumer les coûts de connexion, et de manière générale, tous les coûts de communication induits par l'accès et l'utilisation des Sites et des Programmes ; l'ENSMV se dégage de toute responsabilité quant aux éventuels dysfonctionnements ou indisponibilités du Site, quelle qu'en soit la cause et notamment :

- de la perte de données ponctuelles ;
- des conséquences résultant de tous virus ;
- d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence de la Cour de Cassation.

L'Utilisateur s'engage à garantir et à indemniser l'ENSMV contre tous dommages, demandes, plaintes, coûts et dépenses nécessaires (y compris les honoraires d'avocat raisonnables) émanant d'un tiers suite à une violation par l'Utilisateur des présentes Conditions Générales d'Utilisation ayant causé un préjudice direct ou indirect à un tiers et/ ou portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un ayant droit.

ARTICLE 5 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

5.1. Informations liées à l'inscription de l'Utilisateur

Dans le cadre de la gestion des comptes Utilisateurs et de la relation commerciale, l'ENSMV agit en qualité de responsable de traitement.

Lorsqu'elle fournit des prestations techniques pour le compte d'un Client professionnel, l'ENSMV peut intervenir en qualité de sous-traitante, conformément à l'Annexe – Clauses de sous-traitance.

Lorsque l'Utilisateur s'inscrit sur le Site, des données personnelles de l'Utilisateur sont traitées par l'ENSMV, en tant que responsable de traitement, à des fins de gestion des comptes et inscriptions, et de la relation commerciale, ainsi que pour permettre l'accès et le bon fonctionnement du Site pour les

Pack exam BP – CAP

Utilisateurs et le suivi des consommations sur le Site. Ce traitement repose sur l'exécution des mesures précontractuelles et contractuelles en application des présentes Conditions Générales. Certains traitements complémentaires peuvent reposer sur d'autres bases légales, telles que le respect d'obligations légales, notamment pour la conservation des éléments comptables, ou l'intérêt légitime de l'ENSMV, notamment pour assurer la sécurité du Site, prévenir les accès frauduleux ou assurer la traçabilité des opérations.

Les données collectées sont traitées par les services habilités de l'ENSMV pour le suivi de la facturation. Elles sont conservées en base active durant toute la durée de la souscription, puis pendant trois mois à compter de la fin de la relation commerciale. Les éléments relatifs à la facturation sont conservés pendant 10 ans en application des obligations comptables et fiscales.

Conformément à la Loi susvisée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27/04/2016, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données à caractère personnel le concernant. Pour les exercer, il peut s'adresser au Délégué à la Protection des données personnelles de la Société par mail à dpo@boucherie-france.org ou par courrier à l'adresse suivante : ENSMV – 37 boulevard Soult 75012 Paris, en précisant « À l'attention du DPO ». Si l'Utilisateur estime, après avoir contacté la Société, que ses droits et libertés ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL sur son site : www.cnil.fr.

Dans le cadre de l'utilisation du Site et des Programmes, l'ENSMV peut être amenée à intervenir en qualité de sous-traitante du Client au sens de la Réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. L'Annexe – Clauses de sous-traitance encadre cette relation conformément aux exigences de l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

5.2 Sécurité des données

Les données seront hébergées par l'ENSMV ou tous sous-traitants de son choix pour la stricte exécution de ses obligations, sur des serveurs informatiques sécurisés afin de garantir que les données personnelles des utilisateurs soient protégées contre la perte, les altérations frauduleuses ou les accès non-autorisés par des tiers. L'ENSMV met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées visant à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données personnelles, notamment la gestion des habilitations, des outils de journalisation, des systèmes de sauvegarde sécurisés, ainsi que des mesures de chiffrement lorsque cela est nécessaire.

ARTICLE 6 : COOKIES ET TRACEURS UTILISÉS SUR LE SITE

Dans le cadre de l'utilisation du Site et des services du e-Campus, l'ENSMV utilise des cookies et traceurs strictement nécessaires au fonctionnement de la plateforme, ainsi que des cookies fonctionnels destinés à améliorer l'expérience utilisateur et des cookies statistiques pseudonymisés pour le suivi de l'usage du Site. Ces cookies sont mis en œuvre via la solution 360Learning sur laquelle repose le e-Campus. Leur dépôt repose sur l'intérêt légitime tel que prévu par le RGPD, dans la mesure où ils sont indispensables à la fourniture du service et ne nécessitent donc pas de consentement préalable.

Les cookies utilisés relèvent exclusivement des catégories suivantes :

6.1. Cookies strictement nécessaires au fonctionnement du Site

Ces cookies sont indispensables pour permettre l'authentification, la navigation sécurisée et l'accès aux fonctionnalités du e-Campus :

- **jwt, token, tempToken, refreshToken, rememberMe, resetToken, route, signToken, platformRedirectionPath** : gestion de l'authentification, maintien de la session, sécurité d'accès et redirections.

Pack exam BP – CAP

Durée : session, 15 minutes, 24 heures ou 30 jours selon le cookie.

Pays du service : France ou États-Unis selon l'infrastructure 360Learning.

Ces cookies sont essentiels au fonctionnement du Site et ne peuvent être désactivés.

6.2. Cookies fonctionnels

Ces cookies améliorent le confort et les préférences de navigation :

- **user_lang, globalization_lang** : langue de session et préférences linguistiques (durée : session ou 12 mois).
- **stayInBrowser, subtitle_display, tvXXXX** : préférences d'affichage et d'ergonomie utilisateur.
Pays du service : France ou États-Unis.

La désactivation de ces cookies peut altérer la qualité de navigation.

6.3. Cookies statistiques (pseudonymisés)

Ces cookies permettent d'analyser l'utilisation du Site afin d'améliorer la qualité des services proposés :

- **Amplitude Tracker / Amp_XXX** : mesure d'audience et analyse d'usage via un identifiant pseudonymisé (durée : 12 mois). Localisation : États-Unis.
- Le fournisseur Amplitude est membre du **Data Privacy Framework UE-États-Unis** et applique des clauses contractuelles types et des mesures complémentaires de sécurité.
- **_dd_s (Datadog)** : journalisation et diagnostic d'erreurs (durée : 12 mois).
Pays : France ou États-Unis.

Ces données ne permettent pas d'identifier directement les utilisateurs.

6.4. Durée de conservation des cookies

Les cookies ont une durée de vie limitée à celle strictement nécessaire à leur finalité, variant d'une session à 12 mois selon leur nature, conformément aux documents techniques du prestataire 360Learning.

6.5. Transfert de données hors Union européenne

Certains cookies — notamment ceux liés à la mesure d'audience (Amplitude) — peuvent impliquer un transfert vers les **États-Unis**.

Ces transferts sont encadrés par :

- l'adhésion du prestataire au **Data Privacy Framework UE-États-Unis**,
- la mise en œuvre de **clauses contractuelles types**,
- des mesures supplémentaires de sécurité pour garantir un niveau de protection adéquat.

6.6. Gestion des cookies

Les cookies strictement nécessaires étant indispensables au fonctionnement du Site, ils ne peuvent être refusés.

Les utilisateurs peuvent néanmoins paramétrer leur navigateur pour bloquer tout ou partie des cookies, mais ce réglage pourrait empêcher l'accès à certaines fonctionnalités du e-Campus.

ARTICLE 7 : DROIT APPLICABLE - LITIGE

Les présentes CGU sont régies par le droit français. Tout désaccord ou litige qui ne se règle pas par la voie amiable sera soumis exclusivement aux tribunaux français compétents.

ARTICLE 8 : IDENTIFICATION

Le Site E-CAMPUS DES MÉTIERS DE LA VIANDE est édité par l'ENSMV, association régie par la loi de 1901 dont le siège est sis à PARIS (75012), 37 boulevard Sault.

Annexe – Clauses de sous-traitance

Dans le cadre du présent Contrat, les Parties reconnaissent avoir pleine et entière connaissance des obligations de la Réglementation Données Personnelles qui s'appliquent à elles en leur qualité respective de :

- responsable de traitement pour l'ENSMV en ce qui concerne les traitements de Données Personnelles qu'elle effectue afin de gérer la création du compte Utilisateur et les connexions à celui-ci ainsi que la relation commerciale avec l'Utilisateur ;
- responsable de traitement pour l'Utilisateur et de sous-traitant pour l'ENSMV en ce qui concerne les traitements de Données Personnelles liés à la fourniture technique et opérationnelle des Services notamment en vue de l'utilisation et/ou de la gestion des noms d'utilisateur et des mots de passe correspondants permettant aux Contacts d'accéder à sa plateforme Internet.

Les présentes clauses ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'ENSMV, ci-après le « Sous-traitant », s'engage à effectuer pour le compte de l'Utilisateur, ci-après le « Responsable de traitement », (ensemble « les Parties ») les opérations de Traitement de Données à caractère Personnel définies ci-après.

Les termes « Données à caractère Personnel », « Données Personnelles », « Catégorie de Données », « Personne Concernée », « Responsable de traitement », « Sous-traitant », « Traiter », « Traitement(s) », « Traitement(s) de Données personnelles », « Traitement(s) de Données à caractère Personnel », « Violation de Données à caractère Personnel », « Autorité de Contrôle », « Destinataire » s'entendent tels que définis à l'article 4 du Règlement Général sur la protection des Données Personnelles (« RGDP ») n°2016/679.

Le terme « Délégué à la protection des Données Personnelles » ou « DPO », s'entend tel que défini aux articles 37 et suivants du RGPD.

Le terme « Transfert » ou « Transfert de Données » s'entend tel que défini à l'article 44 du RGPD et désigne toute communication, copie ou déplacement de Données Personnelles ayant vocation à être Traitées dans un pays tiers à l'Espace Economique Européen (EEE).

Le terme « Réglementation Applicable » désigne toute réglementation, européennes ou nationales, en vigueur et applicable aux Données Personnelles et en particulier le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données personnelles et à la libre circulation de ces Données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données ou RGPD) et la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que toute autre réglementation applicable en la matière, venant s'y ajouter ou s'y substituer ultérieurement.

1.1 Les instructions du Responsable de traitement

Conformément aux dispositions de la Réglementation Applicable, le Sous-traitant, s'oblige à ne traiter les Données Personnelles que pour le compte et sur instructions documentées du Responsable de traitement, telles que définies ci-après ainsi qu'en Annexe 1 et dans le respect des engagements définis à l'article 1.3.

Dans le cas où le Sous-traitant, en violation des instructions du Responsable de traitement et de la Réglementation Applicable au Traitement des Données Personnelles, déterminerait les moyens et les finalités du Traitement des Données Personnelles, il serait considéré comme Responsable du Traitement pour ce qui concerne ce Traitement.

1.2 Les obligations du Responsable de traitement

Dans le cadre des présentes, le Responsable de Traitement définit seul les finalités de Traitement. Le Responsable de Traitement s'engage à respecter l'ensemble des obligations qui lui incombent au regard du RGPD.

Pack exam BP – CAP

A ce titre, il s'engage à :

- Documenter par écrit toute instruction concernant le Traitement des Données réalisé par le Sous-traitant ;
- Faire son affaire des demandes d'avis et/ou d'autorisation à soumettre aux Autorités de Contrôle compétentes dont la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), ainsi que toute autre démarche (telle que, le cas échéant, l'analyse d'impact) ;
- Informer dûment les Personnes Concernées par le Traitement de leurs Données à caractère Personnel des caractéristiques dudit Traitement et de leurs droits ;
- A ce que les Personnes Concernées puissent faire valoir leurs droits auprès du Responsable de Traitement, et s'engage à répercuter la demande au Sous-traitant pour que ce dernier puisse lui fournir toute information utile ;
- s'assurer de l'existence de la base légale du Traitement, notamment en sollicitant l'accord préalable des Personnes Concernées lorsque celui-ci est requis par la réglementation, la pratique des autorités de contrôle ou les usages ;
- veiller, au préalable et pendant toute la durée du Traitement, au respect des obligations prévues par le RGPD.

1.3 Les obligations du Sous-traitant

Le Responsable de Traitement reconnaît que les présentes obligations à la charge du Sous-traitant, lui permettent de satisfaire pleinement à ses obligations au regard du RGPD.

En outre, le Sous-traitant s'engage à :

- Traiter les Données liées à l'exécution du Contrat, uniquement conformément aux finalités définies à l'article 1.1 des présentes. Le Sous-traitant s'engage à collecter ou à Traiter les Données Personnelles pour la seule finalité de réaliser et mettre à disposition les prestations, objets du Contrat. Le Prestataire s'interdit d'utiliser les Données auxquelles il a accès pour son propre compte ou pour le compte de tiers. En particulier, les Données Personnelles ne peuvent être divulguées, transférées, louées ni, d'une quelconque manière, cédées ou exploitées commercialement ou non par le Sous-traitant ;
- Traiter les Données liées à l'exécution du Contrat, conformément d'une part, aux instructions documentées du Client, telles que définies en Annexe 1 et dans le respect des engagements définis à l'article 1.3 et d'autre part, à la Réglementation Applicable ;
- Garantir la protection des Données Personnelles qui lui sont confiées dans le cadre du Contrat contre tout abus ou destruction, perte, altération, divulgation, acquisition, ou accès illicite ou non autorisé pendant le Traitement, et plus généralement, contre toute autre forme de Traitement illicite et/ou non autorisé, accidentel ou volontaire.
- Adopter au minimum progressivement les recommandations de la CNIL concernant la sécurité des données (<https://www.cnil.fr/fr/securite-des-donnees>). En particulier, selon les besoins, mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constante des systèmes et des services de Traitement. Le Sous-traitant s'engage et se porte fort, pour les membres de son personnel, permanent ou non-permanent, ainsi que pour ses éventuels Sous-traitants ultérieurs (cf. Article 3), à prendre toute disposition nécessaire pour faire respecter les présentes obligations. Le Responsable de Traitement se laisse la possibilité de demander à tout moment, tout document à l'appui permettant d'apporter la preuve de la mise en œuvre progressive des recommandations de la CNIL, ce dont le Sous-traitant prend acte.
- Garantir la confidentialité des Données et s'assurer que toutes les personnes autorisées à Traiter les Données Personnelles, sous sa responsabilité, s'engagent à en respecter la confidentialité des Données ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité ;
- Détruire en fin de Contrat, toutes les Données Personnelles objet de la Sous-traitance, qu'il détient, sauf demande du Responsable de Traitement visant à obtenir une restitution de ces Données ; en toute hypothèse, le Sous-traitant et ses éventuels Sous-traitants ultérieurs supprimeront toute copie des Données Personnelles à l'issue des diligences précitées. Il est fait

exception à l'obligation de destruction pour les seules Données dont le Traitement a été autorisé par le Responsable de Traitement ou dont la conservation ou l'archivage est requis, que ce soit en raison d'une obligation légale ou réglementaire ou pour la résolution des litiges, sous réserve que ces Données soient conservées conformément aux recommandations de la CNIL (cf. guide CNIL Durées de conservation) et qu'elles soient supprimées à l'issue de la durée de conservation ou d'archivage prévue par les textes ;

- Veiller, en cas d'appel à un prestataire (qui sera alors à son tour qualifié de « Sous-traitant » au sens du RGPD), à lui répercuter l'ensemble des obligations légales et contractuelles qui s'imposent à lui-même, conformément à l'article 3 des présentes ;
- Collaborer de bonne foi avec le Responsable de Traitement, lui fournir toutes les informations nécessaires, et l'aider de toute autre façon afin de lui permettre de s'acquitter, le cas échéant, de ses obligations prévues par les articles 32 à 36 du RGDP ;
- À mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles simples pour apporter aide et assistance au Responsable de Traitement afin de lui permettre de répondre aux demandes des Personnes Concernées qui souhaiteraient obtenir un accès, une rectification, un effacement ainsi qu'une limitation, toute restriction ou la portabilité de leurs Données ;
- Notifier au Responsable de Traitement toute Violation des Données Personnelles dont il aura eu connaissance et qui relève de l'article 33.2 du RGDP, afin de permettre au Responsable de Traitement de notifier la Violation de Données Personnelles à l'Autorité de Contrôle compétente et/ou aux Personnes Concernées dans les délais fixés par l'art 33.1 du RGPD ;
- Fournir au Responsable de Traitement, à première demande et lorsque cela est requis par le RGDP, les informations nécessaires visées à l'article 33.3 du RGPD pour lui permettre d'informer l'Autorité de Contrôle ou les Personnes Concernées ;
- Tenir, conformément à l'article 30.2 du RGPD, un registre des activités de Traitements effectués pour le compte du Responsable de Traitement ;
- Mettre à la disposition du Responsable de Traitement toutes les informations nécessaires (y compris le registre des activités de Traitement du Sous-Traitant pour ce qui concerne les catégories d'activités de Traitement effectuées pour le compte du Responsable de Traitement) en vue d'apporter la preuve du respect des obligations prévues à l'article 28.3 du RGDP et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par lui-même ou par tout autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits, le cas échéant dans les conditions prévues à l'article 2 « Audit » des présentes ;
- Informer immédiatement le Responsable de Traitement de toute instruction qui constituerait une violation des dispositions du RGDP ;
- Dans l'hypothèse où le Sous-traitant serait tenu de procéder à un Transfert de Données Personnelles, en vertu du droit auquel il est soumis, il s'engage à informer, sans délai, le Responsable de Traitement de cette obligation légale, à moins que le droit concerné interdise une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

Dans le cadre des points visés ci-dessus, le Responsable de Traitement s'engage à formuler ses demandes dans des délais suffisants pour permettre au Sous-traitant d'y répondre sans désorganiser son activité, ni avoir à travailler dans l'urgence, sauf motif impérieux indépendant du Responsable de Traitement.

Les coordonnées du DPO du Responsable de Traitement sont les suivantes : dpo@boucherie-france.org

ARTICLE 2 - AUDIT

Le Responsable de Traitement se réserve la possibilité de procéder ou de faire procéder à un audit, en se déplaçant dans les locaux du Sous-traitant, au maximum une (1) fois par an.

Il devra en aviser le Sous-traitant par écrit au moins dix (10) jours ouvrés à l'avance. Ledit audit ne devra pas créer de perturbations dans le fonctionnement interne du Sous-traitant. Cet audit ne pourra porter que sur le respect des obligations du Sous-traitant au regard des obligations légales et réglementaires applicables en matière de protection des Données et des présentes.

Pack exam BP – CAP

Il est convenu que la personne chargée de l'audit pourra consulter tous les documents utiles et qui auront été mis à sa disposition par le Sous-traitant.

Un exemplaire du rapport d'audit sera remis au Responsable de Traitement et au Sous-traitant. Dans l'hypothèse où le rapport ferait apparaître un manquement du Sous-traitant à ses obligations contractuelles, ce dernier rendra compte au Responsable de Traitement, par écrit des dispositions prises pour se mettre en conformité et des délais nécessaires pour les mettre en œuvre. En cas de désaccord entre les Parties ou de non-correction par le Sous-traitant, les Parties se conformeront à l'article 5 des présentes.

Le Responsable de Traitement s'engage à ce que tout auditeur (interne ou externe au Responsable de Traitement) respecte une obligation de confidentialité, dans des termes au moins équivalents à ceux liant le Responsable de Traitement et le Sous-traitant au titre des présentes.

ARTICLE 3 - Sous-traitance ultérieure

Le Sous-traitant peut faire appel à un autre Sous-traitant (ci-après, « le Sous-traitant ultérieur ») pour mener des activités de Traitement spécifiques. Dans ce cas, il s'engage à établir et tenir à jour une liste exhaustive de tous ses Sous-traitants ultérieurs ayant accès aux Données et/ou intervenant dans le Traitement de Données Personnelles réalisés dans le cadre des prestations soumises au présent Contrat précisant toutes informations utiles sur le ou les Sous-traitants ultérieurs autorisés ayant accès aux Données Personnelles.

En cas de changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement de Sous-traitants ultérieurs, il en informe préalablement et par écrit le Responsable de Traitement, au moins quinze (15) jours avant le recrutement. Cette information doit indiquer clairement les activités de Traitement Sous-traitées, l'identité et les coordonnées de de Sous-traitant, lieu de réalisation des prestations sous-traitées et les dates du contrat de Sous-traitance. Le Sous-traitant dispose de l'autorisation générale du Responsable du traitement pour ce qui est du recrutement de sous-traitants ultérieurs sur la base de la liste convenue. Le Sous-traitant informe spécifiquement par écrit le Responsable du traitement de tout projet de modification de cette liste, donnant ainsi au Responsable du traitement suffisamment de temps pour pouvoir s'opposer à ces changements avant le recrutement du ou des sous- traitants ultérieurs concernés. Cette Sous-traitance ne peut être effectuée que si le Responsable de Traitement n'a pas émis d'objection pendant le délai convenu.

En cas d'objections, et dans l'hypothèse où les Parties ne parviendraient pas à un accord et que le Sous-traitant ne serait plus en mesure de fournir les prestations fournies au Responsable de Traitement sans les modifications envisagées, les Parties se conformeront à l'article 5 des présentes.

Le Sous-traitant ultérieur ne pourra Traiter les Données Personnelles qu'en vertu d'un contrat de Sous-traitance qui assurera des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées, garantira le respect des instructions du Responsable de Traitement ainsi que la conformité avec l'ensemble des stipulations du Contrat. Le contrat de Sous-traitance imposera aux Sous-traitants ultérieurs des conditions de Traitement en matière de protection des Données Personnelles au moins aussi protectrices que celles s'imposant au Sous-traitant au titre du Contrat.

En tout état de cause, le Sous-traitant demeurera responsable vis-à-vis du Responsable de Traitement de la bonne exécution de ses obligations au titre des présentes par le Sous-traitant ultérieur auquel il aura recours.

ARTICLE 4 - Transferts de Données Personnelles

Dans l'éventualité où le Sous-traitant et/ou son ou ses Sous-traitants ultérieurs permettraient le Transfert de Données Personnelles, hors du territoire de l'EEE, le Sous-traitant s'engage à respecter les obligations imposées par la Réglementation Applicable et à en communiquer une copie des garanties appropriées au Responsable de Traitement, sur demande de ce dernier.

En cas de modification des pays destinataires, le Sous-traitant en informe préalablement et par écrit le Responsable de Traitement. Cette information doit indiquer clairement les activités de Traitement Sous-traitées, le pays destinataire des Données, l'identité et les coordonnées du Sous-traitant ultérieur, le lieu de réalisation des prestations sous-traitées et les dates du contrat de Sous-traitance. Le Responsable de Traitement dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date de réception de cette information pour présenter, par écrit au Sous-traitant, les motifs justifiant son refus d'autoriser le Transfert de Données. Le Transfert ne peut être effectuée que si le Responsable de Traitement n'a pas émis d'objection pendant le délai convenu. En cas d'objections, et dans l'hypothèse où les Parties ne parviendraient pas à un accord et que le Sous-traitant ne serait plus en mesure de fournir les prestations fournies au Responsable de Traitement sans les modifications envisagées, les Parties se conformeront à l'article 5 des présentes.

ARTICLE 5 - Responsabilité

5.1. Droit à la réparation et responsabilité

Chacune des Parties est responsable de tous dommages résultants directement ou indirectement du non-respect de ses obligations au titre de la Réglementation Applicable. Le Sous-traitant est responsable en cas de non-respect des instructions licites du Responsable de Traitement, sans que la responsabilité des Parties à ce sujet ne puisse faire l'objet d'une quelconque limitation de responsabilité.

Toute personne ayant subi un dommage, qu'il soit matériel, moral ou financier, du fait d'un manquement à la Réglementation Applicable a le droit d'obtenir du Responsable de Traitement ou du Sous-traitant, ayant participé au Traitement, réparation du préjudice subi. Les Parties reconnaissent être responsables du dommage dans sa totalité vis-à-vis des Personnes Concernées.

Lorsque l'une quelconque des Parties a réparé totalement le dommage subi, elle est en droit de réclamer auprès de l'autre Partie, ayant participé au même Traitement, la part de réparation correspondant à sa part de responsabilité dans le dommage. Si l'une des Parties démontre que le dommage ne lui est nullement imputable, elle sera exonérée de responsabilité.

5.2. Sous-traitance ultérieure et Transferts de Données

Le Sous-traitant est responsable des dommages causés par le fait de l'un quelconque de ses Sous-traitants ultérieurs. En cas d'opposition du Responsable de Traitement concernant l'ajout ou le remplacement de Sous-traitants ultérieurs ou concernant la modification des pays destinataires par le Sous-traitant, et dans l'éventualité où le Sous-traitant ne serait plus en mesure de fournir les prestations fournies au Responsable de Traitement sans les modifications envisagées, le Sous-traitant s'engage à proposer un autre Sous-traitant ultérieur. Dans ce cas, le Sous-traitant ultérieur proposé par le Sous-traitant devra respecter les obligations prévues aux articles 3 et 4. A défaut, le Responsable de Traitement pourra demander la résiliation du Contrat de plein droit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans préavis et ce, sans préjudice des autres droits du Responsable de Traitement.

5.3. Traitement des manquements

Pack exam BP – CAP

Au cas où le rapport d'audit (sur place ou sur pièce) ferait apparaître un manquement à la Réglementation Applicable ou aux obligations du Sous-traitant, ce dernier s'engage expressément à mettre en œuvre à ses frais toutes les mesures correctives nécessaires dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification par le Responsable de Traitement. En cas de contestations justifiées et motivées du rapport d'audit par le Sous-traitant, les Parties se rencontreront afin de constater les points demeurant en désaccord et d'y remédier. En cas de désaccord persistant ou de non-corrrection par le Sous-traitant, le Responsable de Traitement se réserve le droit de mettre fin au Contrat de plein droit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans préavis et ce, sans préjudice des autres droits du Responsable de Traitement.

Le coût et les dépenses liées à la réalisation de cet audit seront supportés par le Responsable de Traitement à moins que l'audit ne révèle un manquement imputable exclusivement au Sous-traitant aux obligations prévues par la Réglementation Applicable.

Annexe 1 – Caractéristiques de la sous-traitance

Objet et nature des opérations réalisées	Le Contrat s'applique à la collecte et à toute opération de Traitement réalisée par le Sous-traitant concernant les Données Personnelles, en ce compris l'enregistrement, la modification, la consultation, l'effacement et/ou la destruction des Données, afin de permettre la fourniture des prestations objet du Contrat.
Catégorie de Personnes Concernées	Les Contacts du Responsable de traitement.
Description des activités de Traitement	Le Sous-traitant assure les traitements suivants : Gestion des comptes des Contacts du compte du Responsable de traitement ; Gestion des paiements en ligne le cas échéant.
Données Traitées	Les Données à caractère Personnel collectées et Traitées par le Sous-traitant et/ou transmises en amont par le Responsable de Traitement sont : <input checked="" type="checkbox"/> État civil, identité, données d'identification <input checked="" type="checkbox"/> Données professionnelles <input checked="" type="checkbox"/> Données d'ordre économique et financier <input checked="" type="checkbox"/> Données de connexion <input type="checkbox"/> Autres :

Annexe 2 - Flux de Données

La présente Annexe liste les flux de Données (toute communication, copie ou déplacement de Données Personnelles) à destination de Sous-traitants ultérieurs situés au sein de l'Espace Economique Européen (EEE) ou en dehors et couverts par l'article 3 tels que définis ci-après.

Le Sous-traitant est responsable des flux de Données Personnelles suivants :

Nom du destinataire	Description des activités sous-traitées	Qualification juridique du destinataire	Pays d'établissement (Si le destinataire est établi et/ou transfère les Données hors de l'EEE, préciser le pays destinataire)	Garanties autorisant le Transfert hors de l'EEE, le cas échéant
HELLO ASSO	Gestion des paiements en ligne	Sous-traitant	France et USA	Décision d'adéquation